



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

13 et 14 novembre 2013

Compte rendu :

Les États Généraux de l'insertion professionnelle des étudiants en économie et gestion



www.fede-ares.org

ARES

ARES c/o FAGE

5, rue Frédéric Lemaitre

75020 PARIS

M 06 38 75 02 96

contact@fede-ares.org

SOMMAIRE

Introduction.....	3
I. L'étudiant, acteur de son insertion professionnelle.....	4
II. Les nouvelles compétences de l'étudiant.....	7
III. Le numérique et l'insertion professionnelle.....	12
IV. L'Université et l'insertion professionnelle de ses étudiants.....	16
Conclusion.....	20
Remerciements.....	21
Nos partenaires.....	22



INTRODUCTION

La fédération nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives des **E**tudiants en sciences **S**ociales (ARES) est une association loi 1901 dont le but est de défendre, promouvoir et représenter les étudiants du domaine des sciences sociales. Ce domaine regroupe les filières **D**roit, **S**ciences économiques et **G**estion, **AES**, **IAE** et **S**ciences **P**olitiques.

Durant 3 mois, des étudiants en Sciences économique et gestion et en AES venant de différentes universités du réseau de l'ARES (Lille, Poitiers, Nancy, Brest, Lyon et Strasbourg) ont travaillé ensemble sur la problématique de l'insertion professionnelle dans leurs filières. D'autres étudiants hors réseau ARES (Nancy et Lille), ainsi que des étudiants internationaux du réseau de l'**INET** (Allemagne et Pays-Bas) se sont joints aux délégations étudiantes afin de trouver des leviers de renforcement et d'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants en Sciences économique et gestion.

Ces délégations se sont retrouvées la veille de l'ouverture des Journées de l'Économie (Jéco), le 13 novembre 2013, afin de participer aux tables rondes des **États Généraux Étudiants de l'insertion professionnelle** pour préparer la conférence ayant lieu le lendemain le 14 novembre 2013, consacrée à cette thématique.

À partir des constats des délégations étudiantes, plusieurs propositions ont découlé en lien avec les quatre grands thèmes qui avaient été proposés pour cette deuxième édition des États Généraux Étudiants : « Projet personnel personnalisé », « Passeport Expérience Compétence » : l'étudiant acteur de son insertion professionnelle ; les nouvelles compétences « professionnelles » de l'étudiant ; numérique et insertion professionnelle ; l'Université sait-elle insérer ses étudiants en Sciences économiques ?

I. L'étudiant, acteur de son insertion professionnelle

Projet Personnel et Professionnel (PPP), Portefeuille Expérience et Compétences (PEC) : l'étudiant acteur de son insertion professionnelle.

I.1. CONSTATS

I.1.1) Des outils d'insertion professionnelle de suivi encore trop peu ancrés dans le quotidien de l'étudiant en sciences économiques

Le Projet Personnel et Professionnel, encore appelé Projet Professionnel Personnalisé constitue un élément structurant de la formation pour l'étudiant.

Pourtant, dans la plupart des facultés, le PPP prend seulement part des enseignements en 1^{ère} année de licence et est préparé durant 4 ou 5 séances d'une heure et demi lors desquelles les étudiants explorent un métier lié à un secteur d'activité préalablement choisi. Pour rendre compte du travail, chaque groupe doit présenter un rapport de quelques pages. Ce travail peut, dans certains cas, s'appuyer sur l'interview d'un professionnel.

Le deuxième outil à disposition des étudiants est le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC).

Initié et piloté par la DGESIP, soutenu par le réseau *courroie*, c'est un outil numérique, permettant de synthétiser les acquis, les compétences, les savoirs être et les savoirs faire. Se voulant adaptable et proposant diverses possibilités visant à la préparation de l'intégration professionnelle, cet outil permet donc à l'étudiant de réaliser un bilan de « ce qu'il est » : ce qu'il est personnellement et ce à quoi il aspire professionnellement.

I.1.2) L'étudiant acteur perdu dès son entrée à l'Université

C'est un constat qui est déploré par beaucoup, et ce malgré les efforts faits par les universités pour pallier à ce problème.

L'étudiant rentre à l'université avec un diplôme en poche et des idées d'avenir en tête. Néanmoins, si certains finissent leurs études brillamment d'autres étudiants se perdent en route.

Mauvaise orientation? Manque de suivi? Faiblesse de l'information quant à son cursus?

L'étudiant doit être acteur de son cursus universitaire, mais pour se faire il doit être soutenu par l'université et s'intégrer à son nouvel environnement.

La mise en place d'un professeur référent pour les étudiants a été une première démarche mise en place par les établissements. L'étudiant noyé dans la masse ne sait plus à qui s'adresser en cas de problème. Toutefois, si certaines universités proposent un suivi plus personnalisé en première année, pour essayer de pallier au problème d'échec universitaire, ce suivi n'est malheureusement que très rarement poursuivi par la suite.

L'étudiant ne serait-il pas perdu du fait d'un manque de motivation pour ses cours, par la forme des enseignements auquel il assiste, par les méthodes d'enseignements, ou même encore par un manque de confiance en lui? C'est le constat que l'on fait de ces dernières années quant au manque de développement nécessaire de pédagogies innovantes sous forme de travail participatif.

I.2. PROPOSITIONS

I.2.1) Uniformisation de l'usage des Portefeuilles Expérience et Compétence tout en maintenant une cohérence avec la pratique des PPP

Ici, l'idée serait d'**articuler et de mettre en cohérence le PPP et le PEC en faisant intervenir le PEC en amont pour structurer et encadrer le projet d'insertion**. En d'autres termes, cela consiste à expliquer à l'étudiant qu'il doit premièrement déterminer son profil, ce qui l'amènera à trouver un métier et en premier ordre un parcours en adéquation avec ses aspirations, permettant également de se questionner si les aspirations ne sont pas en cohérence avec la filière. Enfin, il lui sera demandé de travailler sur son PPP. L'objectif étant d'amener l'étudiant à avoir une réflexion sur des compétences qu'il souhaiterait développer, et le projet vers lequel il souhaite s'orienter. Le tout en lui permettant de l'ajuster au fil de sa réflexion, et ce grâce à un suivi du corps enseignant.

Nous tenons également à souligner le problème de lisibilité et de visibilité du module PPP, qui suivant les établissements ne prend ni le même intitulé, ni la même mise en place, ni la même évaluation. Cet outil est la base de la démarche de l'étudiant vers son insertion professionnelle, il est donc nécessaire qu'une réelle harmonisation soit effectuée pour que son utilisation soit optimale avec le PEC.

Nous proposons ainsi que le PPP ne soit pas un simple projet de 1ère année, mais qu'il se poursuive tout au long du cursus universitaire, permettant à l'étudiant de l'approfondir, l'orienter ou le réorienter tout en complétant le PEC ou son alternative uniformisée.

I.2.2) L'étudiant doit être suivi activement tout au long de son cursus, du lycée à l'obtention du diplôme

Le suivi de l'étudiant **doit commencer dès le lycée**, moment important dans la vie du lycée. Choisir sa filière, son établissement, est le commencement de la réflexion concernant son avenir professionnel et débouchera donc sur son insertion professionnelle. Il est donc nécessaire de communiquer de manière approfondie sur les différentes formations et ainsi éviter des erreurs d'orientation.

La prise en charge de l'étudiant lors de son entrée à l'université revient au corps professoral de l'établissement. **La mise en place d'un suivi de l'étudiant par un enseignant tuteur est nécessaire.**

L'objectif est double:

- **Concernant l'enseignant:** mieux appréhender et connaître ses étudiants et ainsi casser l'image de l'enseignant présent uniquement pour donner des cours magistraux ne se préoccupant pas suffisamment de ses étudiants tout en participant à la réussite universitaire en aidant les étudiants à se réorienter si besoin est.
- **Concernant l'étudiant:** devenir acteur de son cursus, l'étudiant doit apprendre à s'impliquer dans ses études, et ne pas être simple passager clandestin. Il doit également se sentir rassuré lors de son arrivée, afin d'acquérir des points de repères, à cet effet une personne référente pourrait le suivre tout le long de son cursus et puisse ainsi le conseiller, et ce non pas uniquement par rapport à son dossier scolaire.

I.2.3) Ré-impliquer les anciens diplômés dans les formations

- **Implication des anciens diplômés lors des forums des métiers**

Chaque établissement a ou développe son forum annuel des métiers, appelé aussi journée de l'emploi ou forum des carrières. Le format évolue selon les établissements au niveau des conférences, tables rondes, ateliers ou stands mis en place. Néanmoins l'idée reste la même: offrir un panorama des possibilités de débouchées en avançant des exemples concrets.

Dans une majorité des établissements en sciences économiques et AES, la faculté organise officiellement le forum mais délègue l'organisation à l'association étudiante implantée dans l'établissement. C'est donc aux associatifs d'inviter des conférenciers et intervenants. Il est important que les organisateurs du forum, que ce soit la faculté ou les associatifs, aient accès aux contacts d'anciens étudiants afin de les inviter en tant qu'intervenants professionnels. Il est en effet plus intéressant pour les étudiants participant à ce forum d'interagir avec des professionnels diplômés de la même faculté qu'eux et ainsi obtenir des conseils au niveau du choix du master mais aussi du stage et de l'orientation professionnelle future. C'est également le moment propice pour les étudiants de développer leur carnet d'adresse, de développer leur réseau professionnel.

- **Implication dans les cours**

Le réseau alumni doit aussi être un outil à disposition des professeurs. Les interventions de professionnels peuvent parfois être utilisées par les professeurs comme un complément du cours. Il leur est donc possible de contacter leurs anciens étudiants, spécialisés dans une certaine branche d'activité concordant avec le cours permettant l'illustration de la théorie par des exemples concrets. Ces interventions sont bénéfiques aussi bien pour le professionnel qui peut apporter des précisions à la discipline, comme pour l'étudiant qui entre en contact avec un ancien diplômé, contact donc plus accessible, développe donc sa première passerelle avec le monde professionnel et apprend à travers une autre approche que celle enseignée par le professeur.

II. Les nouvelles compétences de l'étudiant



Une formation universitaire donne à l'étudiant un savoir qu'il doit s'approprier pour, par la suite, le mobiliser lors d'applications concrètes. Ces savoirs théoriques doivent être associés à des savoirs être et des savoirs faire qui constituent alors ce qu'on appelle globalement des compétences.

Les recruteurs reprochent souvent aux étudiants sortis des facultés de ne pas avoir assez de compétences, pourtant ce n'est pas un problème de manque de compétences mais bien de lisibilité des compétences acquises tout au long du cursus universitaire.

II.1. CONSTATS

II.1.1) Un socle théorique des enseignements laissant trop peu de place à la pratique

Le savoir théorique est un apport indispensable de la formation universitaire. Ce rapport n'a pas pour but de remettre en cause le socle théorique des connaissances universitaires mais bien d'essayer d'apporter des améliorations à la pratique de l'enseignement. C'est ce socle qui permet de différencier le cursus universitaire de celui dispensé dans les filières professionnelles (BTS, DUT, etc...).

L'étudiant universitaire entre à la faculté pour obtenir des connaissances théoriques. Cependant, si les licences sont, pour la plupart, générales, les masters eux se veulent plus spécialisés et professionnalisants. Sans avoir eu un premier aperçu de la mise en pratique de ses connaissances mais aussi du panel de débouchés qui s'offre à lui, l'étudiant fait face à des choix dont l'issue est floue.

II.1.2) La mobilité, nouvelle tendance étudiante

Les universités poussent sans cesse leurs étudiants vers la mobilité étudiante.

C'est un critère aujourd'hui qui est pris en compte par les recruteurs. Un étudiant mobile est un étudiant qui sait s'adapter à un nouvel environnement aussi bien géographique que culturel. La mobilité amène l'étudiant à développer des compétences linguistiques, mais aussi d'autonomie et d'initiative.

De nombreuses opportunités s'offrent aux étudiants en matière de mobilité mais malheureusement seule une partie d'entre eux s'en saisissent (seulement 51% des étudiants ont été sensibilisés au programme Erasmus).

Les programmes d'échange Erasmus et Erasmus Mundus -bientôt réunis en Erasmus +- tout comme toutes les autres conventions d'échange permettent aux étudiants de pouvoir étudier au sein d'une Université étrangère de 3 à 12 mois. Que retire l'étudiant de cette expérience? Des compétences qui lui seront utiles aussi bien dans sa vie future personnelle que professionnelle. L'échange à l'étranger apprend à l'étudiant à s'adapter à un contexte et un environnement qui ne lui est pas familier, réagir face à l'imprévu et savoir être autonome. Ces compétences personnelles peuvent, par la suite être, un atout dans sa vie professionnelle.

La mobilité amène également l'étudiant à développer ses compétences linguistiques.

A l'heure de la mondialisation et, où l'économie repose sur l'information et la connaissance, l'anglais est devenu un outil censé être acquis à la fin de tout cursus universitaire.

Mais force est de constater que la réalité diffère souvent de cet idéal. L'université a pour devoir de pallier ce manque afin de préparer au mieux ses étudiants au monde professionnel qui requiert des compétences en langues étrangères dans de nombreux secteurs d'activités.

II.1.3) Comment l'étudiant apprend-il à devenir entrepreneur?

Il existe divers moyens permettant à l'étudiant de prouver ses capacités à devenir un bon entrepreneur, manager ou conseiller. Il peut candidater à des concours de création d'entreprise ou de montage de projets en dehors de l'Université. Néanmoins, ces concours sont effectués en dehors du cursus universitaire et n'impliquent pas de suivi pédagogique. La junior entreprise est un des moyens que l'Université a mis à disposition de l'étudiant pour développer ses compétences en matière d'entrepreneuriat. Il s'agit d'une association implantée au sein d'un établissement d'enseignement supérieur qui permet aux étudiants de mettre en pratique leur enseignement théorique en réalisant des études ou des projets pour des clients variés.

Malheureusement, les Junior Entreprises sont encore peu implantées dans les Universités, le partenariat entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la CNJE datant de 2010, s'associant également au Plan Étudiants Entrepreneurs. Il existe actuellement seulement une quarantaine de Junior Entreprises implantées dans différentes universités. Or, les Junior entreprises sont un excellent moyen de créer des passerelles et tisser des liens entre universités et entreprises, tout en permettant aux étudiants de s'enrichir et se démarquer lors de leur entrée sur le marché du travail. Néanmoins, le peu d'investissement des étudiants au niveau des Junior Entreprise démontre la difficulté qu'ils ont à se projeter dans un tel processus. C'est un investissement personnel qui requiert du temps, des connaissances et une réelle motivation de la part de l'étudiant.

D'un autre côté, une seule et unique junior entreprise peut se développer au sein d'une université, ce qui crée une seconde contrainte dans la gestion du projet par les étudiants.

II.1.4) Des compétences transversales difficile à évaluer

Si les compétences de l'étudiant sont peu lisibles, elles sont également difficilement évaluables. Beaucoup d'universités évaluent encore leurs étudiants avec des examens terminaux, examens ne tenant compte des connaissances de l'étudiant grâce à un unique test.

Est-il encore possible de considérer que l'obtention d'un diplôme ne doit être décidée que par la restitution de connaissances à un jour donné? Et ce sur des questions pointues de connaissances, sans laisser une place aux autres compétences transversales acquises par l'étudiant tout au long des unités d'enseignement ?

Il nous semble donc que l'Université est mise à mal quant à l'évaluation des compétences de ses étudiants. Pourtant, quelques avancées ont été faites notamment avec la possibilité de valoriser l'engagement associatif avec l'acquisition de crédits ECTS, ou l'amélioration de la moyenne générale du semestre. Bien entendu, l'évaluation du travail fourni est difficile. Peut-on valoriser de la même manière l'engagement d'un président d'une structure locale ou participant à un projet national et l'engagement d'un étudiant sur des projets de moins grande envergure? Tout engagement est à valoriser, néanmoins les compétences acquises ne sont pas les mêmes suivant les projets et les responsabilités qui en découlent.

II.2. PROPOSITIONS

II.2.1) Développer les interventions professionnelles dans les cursus dès la licence.

La validation du diplôme passe par l'évaluation des savoirs de l'étudiant, mais aussi par ses compétences qui ont été acquises tout au long de l'enseignement secondaire, c'est à dire les capacités d'expression orale et écrite ainsi que de synthèse.

Pourtant, les demandes du marché du travail vont au delà de ces connaissances.

Les recruteurs recherchent des candidats employables, donc capables de s'adapter à un nouvel environnement, capables de s'approprier et de maîtriser rapidement de nouveaux outils, de nouvelles pratiques mais également compétents pour gérer un projet, travailler au sein d'une équipe, donc savoir être professionnels.

Un diplômé universitaire possède une partie de ces compétences mais ne le sait lui-même pas. Il est donc du devoir de l'Université de développer ces compétences, mais surtout de les rendre lisibles grâce aux intitulés de formation.

Le besoin de mise en pratique ressenti par les étudiants est donc une nécessité. Cette pratique ne rend pas obligatoirement la formation professionnelle mais amène l'étudiant à connaître ses possibilités d'avenir. L'intervention de professionnels, de façon cohérente mais surtout en bonne articulation avec l'enseignement, devient une nécessité. Ce sont les compétences et les savoirs tirés de ces cas pratiques qui vont être utiles aux étudiants lors de ses premier pas dans le monde professionnel. Certaines facultés proposent déjà des résolutions de cas pratiques avec interventions de professionnels qui suit la pratique et conseille les étudiants dans leurs démarches. En leur laissant une marge d'initiative et donc d'application de leurs propres connaissances, ils permettent une réelle mise en situation.

II.2.2) Inciter les étudiants à être mobiles

La mobilité est un atout au cours de la recherche de stage ou d'emploi. L'étudiant étend sa zone de recherche et améliore sa chance de trouver une offre qui correspond à ses attentes. Le **développement de la communication du programme Erasmus Stage** est une nécessité.

Nombreux sont les étudiants disant vouloir travailler à l'international. Pour ce faire il faut que l'université leur en donne les moyens. De nombreux masters de finance, de management de projets, tournés vers l'international se développent, ce qui constitue un premier pas. Néanmoins, l'étudiant doit acquérir **des compétences linguistiques** et de mobilité avant de s'engager dans un master professionnel. Ces compétences doivent être acquises au cours de formations linguistiques plus poussées, transversales à la filière d'enseignement et certifiées à la fin du cursus universitaire.

II.2.3) Approche de l'insertion par projet , simulation de créations d'entreprise, jeux d'entreprise

L'investissement demandé par les Junior Entreprises est vu comme une contrainte par les étudiants. Il existe des alternatives qui peuvent être généralisées. L'insertion professionnelle de l'étudiant devrait se faire par le montage de projet sur des périodes de court terme. Que ce soit de la création d'entreprise, de la gestion de projet ou encore de la simulation de gestion d'une entreprise ou encore de portefeuille d'actifs, c'est via ce type de projets que l'étudiant découvre le monde professionnel et développe ses propres compétences en la matière. Ces projets doivent être suivis par des professionnels et encadrés par des professeurs.

Le développement de projets tutorés par des professionnels ou jeux d'entreprises est donc nécessaire. Ce sont par ces projets que les étudiants apprennent le plus et comprennent l'intérêt des enseignements qu'ils suivent tout au long de leur cursus. Certaines universités proposent déjà des simulations de création d'entreprise. Nous pouvons notamment citer Poitiers qui a su proposer à ses étudiants un projet de création d'entreprise (nommé le YEP), s'appuyant sur leurs connaissances en matière de finance d'entreprise et de management, tout en leur permettant de démarcher des partenaires afin d'obtenir une base financière. L'université de Lorraine, elle propose, à ses étudiants en économie une simulation de gestion d'entreprise via un logiciel, leur permettant ainsi de mobiliser toutes leurs connaissances en la matière et de faire preuve d'initiative.

II.2.4) L'évaluation des compétences acquises par la diversité de modalités d'évaluation doit être généralisée.

- **L'évaluation "par compétences"**

Nous avons pu constater que pour un grand nombre d'étudiants l'apprentissage est trop superficiel. En effet, ceux-ci ne parviennent pas à appliquer ce qu'ils ont appris durant leur cursus universitaire à la suite de leur parcours. L'Université doit avoir pour objectif de préparer ses étudiants à entrer dans le monde du travail, dans une société de plus en plus complexe et dans un climat de concurrence permanente.

L'approche par compétence privilégie l'apprentissage par la compréhension et la mise en pratique et non plus seulement par l'acquisition de connaissances théoriques. Les étudiants ne sont pas actifs de leur cursus, ils apprennent pour l'évaluation finale et ne retiennent sur du long terme qu'une infime partie des connaissances alors que la mise en pratique permet à l'étudiant de développer avec autonomie ses compétences et ainsi conserver ses connaissances.

L'évaluation doit être positive et valoriser les compétences acquises par l'étudiant : valoriser les réussites et non pas seulement sanctionner les fautes.

- **Le supplément au diplôme est à généraliser afin de valoriser les compétences extra universitaires.**

Le supplément au diplôme est une « annexe descriptive récapitulant les compétences acquises par un étudiant tout au long de son cycle d'études, y compris lors des différents stages et projets d'études ». Il permet à l'étudiant d'avoir une photographie fidèle de son parcours universitaire, en y incorporant ses expériences hors cursus universitaire, qu'elles soient professionnelles ou associatives. Il favorise la mobilité et la poursuite d'études à l'étranger, car peut être considéré comme un passeport pour l'étudiant. Enfin, il favorise l'insertion professionnelle aussi bien en France qu'à l'étranger, permettant de faire comprendre clairement le contenu et la valeur du diplôme.

- **La mise en place du Contrôle Continu Intégral dans toutes les formations**

Si de plus en plus d'universités mettent en place ce contrôle continu intégral, notamment au niveau des licences, de nombreux établissements restent encore réticents à sa mise en place. Pourtant, le contrôle continu par sa variété de modalités d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant aussi bien dans l'acquisition de connaissances que de compétences.

Le contrôle continu permet de repérer les étudiants qui décrochent dès le premier semestre, et ainsi via un suivi personnalisé leur donner la chance de se réorienter rapidement. Il permet également de garantir un travail régulier de l'étudiant, incite à la diminution de l'absentéisme et met l'étudiant au cœur de sa formation. Il est acteur de sa réussite car il dispose de tous les outils pour obtenir son diplôme.

Le contrôle continu prévoit un éventail de modalités d'évaluation. Ces dernières doivent bien sur être mises en place de manière réfléchie : il ne sera pas possible de faire passer un oral individuel à toute une promotion de 1ères années de licence. Cette diversification des modalités d'évaluation des compétences doivent donner lieu tout au long du parcours universitaire à l'acquisition de compétences : des travaux de groupes écrits, des exposés, des oraux, des travaux de synthèses, des dissertations.

Une grille de notation claire doit accompagner ce contrôle continu, permettant aussi bien à l'enseignant qu'à l'étudiant de connaître les compétences acquises tout au long de l'enseignement.

III. Le numérique et l'insertion professionnelle

Quels sont les outils numériques et les réseaux socio-professionnels à la disposition de l'étudiant ? Comment les utiliser de façon efficiente afin de s'insérer professionnellement ?

Pour que l'étudiant puisse choisir sa formation universitaire, des moyens d'information sont mis à sa disposition dont des moyens numériques aujourd'hui incontournables dans les formations.

Les réseaux socio-professionnels sont un outil devenu indispensable pour l'insertion de l'étudiant en sciences économiques, c'est le vecteur de création de son réseau virtuel, véritable vitrine nationale ou internationale de son parcours et ses compétences.

Pour résumer, l'étudiant, utilisera l'outil numérique tout au long de son parcours. Que ce soit pour le choix de sa formation,

pour l'apprentissage de ses cours, la production de travaux, et enfin lors d'une recherche d'emploi ou de stage.



III.I. CONSTATS

III.I.1) Mauvaise utilisation des outils numériques universitaires

Nous constatons un manque de logique dans la construction et la centralisation de ces derniers, un travail est à continuer par les services numériques.

Mais ces outils sont également mal utilisés par les étudiants, car trop méconnus, une sensibilisation insuffisante sur l'apport d'information et de facilitation d'accès que ces plate-formes permettent.

Nous remarquons ainsi une carence du côté des enseignants également : encore peu d'utilisation des plate-formes, ne permettant de répondre aux questions dans les forums et d'éviter les mêmes interrogations, d'avoir accès au support si cela est souhaité, ceci par un manque de formation aux techniques de mises en ligne ou de connaissance de l'outil.

III.1.2) Des étudiants qui ne se mettent pas numériquement en avant

Les étudiants en Sciences Économiques et gestion sont encore trop peu sensibilisés à leur e-réputation et l'importance de leur visibilité sur les réseaux socio-professionnels.

Ce sont pourtant ces réseaux, véritable source de profils pour les employeurs qui sont une chance d'être visible, de mettre en avant ses réalisations et d'actualiser de manière régulière et instantanée son CV, ses formations, ses compétences et expériences .

III.2. PROPOSITIONS

III.2.1) Sensibilisation et formation aux outils numériques universitaires

Cette sensibilisation peut être faite par des modules en début d'année expliquant à l'étudiant les différentes fonctionnalités mises à sa disposition mais aussi une mise en ligne automatique des supports de cours diffusés par les professeurs, évitant ainsi de faire doublon avec des mails etc ..., une centralisation des informations par les enseignants ,imposant la plate-forme universitaire comme incontournable.

Un approfondissement de la formation des enseignants aux outils numériques et un recours automatique à ces derniers est donc indispensable.

L'optimisation des plates-formes par les services numériques en centralisant tous les outils et les rendant plus faciles d'accès : de l'emploi du temps personnalisé aux supports de cours, jusqu'aux offres de stages et forums des anciens ou réseau alumni, les informations doivent être centralisées pour rendre les plates-formes incontournables, développant aussi l'utilisation des adresses mail universitaires des étudiants, vitrine auprès des entreprises et anciens lors d'échanges.

III.2.2) Accès aux logiciels et certification informatique adaptée

- Mise à disposition des différents logiciels économétriques, de gestion, de jeux d'entreprise.
Les compétences numériques sont aujourd'hui indispensables dans les métiers de l'économie et de la gestion, la maîtrise de logiciels tels que de comptabilité (VBA, Ciel), de management (Eurecia), d'aide à la décision (ERP, CRM) est nécessaire pour une adaptation rapide dans la vie active et une plus-value certaine lors d'un recrutement. Une mise à disposition de ces outils en accès libre permettrait un approfondissement en plus des formations suivies en cours, de plus elle est régulièrement demandée par les étudiants, pour réaliser des applications ou peaufiner leurs connaissances.
- Il n'y a pas actuellement pour les facultés de sciences économiques de certification informatique universelle et générale obligatoire ce qui peut poser un souci d'uniformisation et de lecture quant aux compétences en informatique des étudiants de cette filière (le C2I est obligatoire dans certaines facultés uniquement), il serait ainsi temps de penser à une certification basée sur les compétences informatiques à acquérir propre aux étudiants en sciences Economiques et de Gestion, un C2I spécialité Économie-Gestion .

III.2.3) Accompagnement au développement des réseaux socio-professionnels de l'étudiant

Le numérique doit aujourd'hui être part intégrante de la formation de l'étudiant.

Une introduction lors d'un module d'accompagnement sur l'Insertion professionnelle (lors des PPP par exemple) à l'importance des réseaux socio-professionnels tels que Viadéo et LinkedIn, est nécessaire pour sensibiliser l'étudiant à construire son réseau virtuel , son CV dématérialisé, qui est sa vitrine d'aujourd'hui, au local ou à l'international selon les aspirations.

Ce module permettrait une autonomie de l'étudiant pour compléter son profil, mais également une sensibilisation à l'e-réputation et aux mécanismes de protection de ses informations.

Les informations données sur ces réseaux décrivent la formation universitaire suivie, les valeurs, les engagements, les expériences.

La réputation de l'étudiant se crée sur la toile, où sa visibilité sera la plus forte. Ces réseaux sont également les meilleurs vecteurs pour trouver stages, ou emplois avec des candidatures spontanées .De plus, ces CV numériques peuvent se traduire instantanément sur ces plates-formes, augmentant ainsi la visibilité à l'international qui est donnée aujourd'hui à l'Enseignement Supérieur.

III.2.4) Communication sur l'alternative que représente les MOOC.

Les **MOOC** sont des cours en lignes, Ce concept provient des États-Unis et commence à s'étendre de plus en plus en Europe.

En découlent plusieurs avantages.

- Ils permettent aux étudiants aux profils "spécifiques" (salariés, associatifs, à handicap) de continuer à suivre leurs cours sans se déplacer physiquement.
- Ils peuvent également constituer un supplément au cours, et une façon d'acquérir ou de développer un nouveau socle de connaissance. Dans une logique de pluri-disciplinaire, les MOOC peuvent également permettre aux étudiants le souhaitant d'ouvrir le champs de leur connaissances. Ainsi un étudiant en économie pourra acquérir des nouvelles connaissances en droit, en géographie, en sciences politiques, mais aussi en biologie, en ingénierie, ou en physique, pour diversifier son profil.
- Ils permettent également aux universités de proposer pour des profils adéquats un enseignement facilitant l'accueil logistique dont la question entraîne aujourd'hui les problématiques du contingentement.

Une standardisation des enseignements et une mauvaise appropriation du cours peut cependant être crainte.

Des outils numériques pour les étudiants en sciences sociales ont été développés par la fédération nationale des Associations Représentatives des Etudiants en sciences Sociales (ARES).

✓ **ARES-Avenir**

Plate-forme de dépôt d'offre de stage et de CV gratuite pour les professionnels et les étudiants permettant de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande de stage. Les évolutions de l'Enseignement Supérieur en France, et particulièrement au niveau de la Licence, vont dans le sens d'une explosion de cette demande.

✓ **Cartographie des licences**

La cartographie des Licences de l'ARES s'adresse aux étudiants et lycéens souhaitant réaliser un cursus en sciences sociales, en leur permettant de leur donner rapidement et simplement toutes les formations disponibles, et leur localisation. Elle recense toutes les formations en sciences sociales de France, et présente ainsi une alternative crédible au manque de visibilité des formations.

Elle touche manifestement deux catégories d'étudiants : d'une part les nouveaux bacheliers désirant se tourner vers une formation en sciences sociales, mais bien évidemment les étudiants en réorientation se tournant vers nos filières, ces derniers étant davantage en attente d'une orientation réussie et éclairée.

Cette cartographie a donc un public large, de l'éducation nationale à l'Enseignement Supérieur, dans une optique d'outil numérique suppléant l'objectif du -3/+3 .

Ce projet tend d'ailleurs à être élargi aux masters en sciences sociales, ceci sera rendu possible lors du travail sur la lisibilité des intitulés et des maquettes de ces derniers.

Les outils numériques sont donc devenus incontournables pour l'insertion professionnelle de l'étudiant et la création de son réseau professionnel, l'université a un rôle central dans l'appropriation de l'étudiant de ces outils encore trop peu exploités .

IV. L'université sait-elle insérer ses étudiants en sciences économiques ?



IV.1. CONSTATS

IV.1.1) Des acteurs de l'insertion professionnelle déconnectés de la réalité

Lors de la mise en place de la LRU en 2007, l'université a été dotée d'une troisième mission statutaire « d'orientation et d'insertion professionnelle ». En réponse à cette mission, ont été mis en place les BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) et les fondations, ayant pour but de collecter des fonds auprès de partenaires privés pour développer les projets et financer la recherche.

Nous remarquons aujourd'hui que ces BAIP ont été rapidement mis en place sans avoir les moyens et la réflexion d'apporter aux étudiants d'une filière spécifique la bonne information: une sous-efficience pouvant être due à une sous-dotation.

Nous remarquons ainsi que les ateliers et rencontres organisés sont généraux alors que la réalité des attentes des professionnels et du marché de l'emploi est bien spécifique à chaque filière, dont la filière sciences économiques et de gestion.

IV.1.2) Un réseau qui peine à prendre forme et consistance.

Lors de la précédente édition des États Généraux des Étudiants, l'année passée, nous avons soulevé l'importance du réseau se déclinant en:

- réseau de partenaires, encore trop peu étendu, mais que la loi Fioraso de cet été remet en lumière,
- réseau des anciens.

Le réseau des anciens étudiants en sciences économiques s'est considérablement développé par des mises en place d'initiatives (Alumni d'Université spécialisé en filière, cellules dédiées à l'insertion professionnelle ..) qui restent sous-utilisés et alimentés. D'où viennent ces carences, comment les combler?

IV.1.3) Des possibilités de professionnalisation pas suffisamment exploitées

- **Stage**

L'article 7 de l'arrêté licence stipule qu'un stage doit être proposé, de manière obligatoire ou facultative dans chaque maquette de formation de Licence. C'est actuellement le cas de seulement 60 % des maquettes de licence en économie-gestion. La première approche de l'entreprise qu'est le stage de Licence n'est ainsi pas encore généralisée, étant pourtant un réconfort pour l'étudiant dans son orientation et sa spécialisation.

Les stages en master ne sont également pas suffisamment ancrés dans les offres de formation, il est nécessaire de permettre à l'étudiant d'avoir plusieurs expériences, qui seront valorisables et appréciées lors d'un recrutement.

- **Alternance**

L'alternance au niveau de la licence et du master reste aujourd'hui trop peu développée et proposée dans les différentes facultés, alors qu'elle est aujourd'hui de plus en plus sollicitée par les étudiants puisqu'elle leur permet de mêler acquisition de connaissances lors d'une formation continue professionnelle, compétences et première expérience dans l'orientation choisie sur le long terme. On peut également relever le fait que nombre d'étudiants choisissant la voie de l'apprentissage rejoignent la formation initiale n'ayant pas trouvé d'entreprise d'accueil.

IV.1.4) Des entreprises comprenant mal l'université

Les universités sont méconnaues des entreprises qui ont du mal à lire les diplômes des étudiants. Illisibilité des intitulés, non coordination des contenus ...

Les RNCP qui devraient à destination des entreprises et faciliter la compréhension des compétences et connaissances acquises, sont aujourd'hui illisibles par les professionnels, et par les étudiants qui devraient pouvoir s'y référer pour comprendre le fond et les compétences valorisables à l'obtention de leur diplôme.

IV.2. PROPOSITIONS

IV.2.1) Interconnexion et travail de synergie entre les BAIP, les responsables IP des facultés de sciences économiques et de gestion, et les fondations

- **Développement des relations aux entreprises**

En effet si la loi Fioraso souligne à nouveau l'importance du développement des partenariats publics privés, il faut que ces derniers ne restent pas dans l'unique but financier.

La situation économique des universités françaises pousse encore davantage ces relations universités-entreprises : ces relations constituent une opportunité pour les universités de démontrer les forces de leurs formations : missions professionnalisantes données à des groupes d'étudiants (ex : diagnostique qualité, plan de communication..) à moindre coût pour l'entreprise incluant tout de même un travail d'expertise enrichissant pour l'étudiant et l'entreprise mais aussi un accès privilégié à des propositions de stage, des intervenants professionnels.

- **BAIP et fondations : la nécessité de créer un esprit de corps et de coordination**

L'un étant l'interlocuteur privilégié des entreprises et institutions, l'autre devant être le relai et l'apport aux étudiants, cette coordination ne peut avoir lieu sans une centralisation des informations pour une approche plus complète des partenariats.

Un retour ciblé aux chargés de l'insertion professionnelle des composantes est également nécessaire pour que les missions, stages etc .. puissent se mettre en place.

Une réalité des ateliers proposés par les BAIP est également nécessaire, comprenant des informations sur le marché du travail, ceci dès la fin de la Licence, orientant également les spécialités des étudiants. Les intervenants doivent ainsi avoir une expertise professionnelle et filiériste, les modalités de recrutement et attentes étant en constante évolution.

IV.2.2) Développement et utilisation des réseaux

- Les réseaux créés autour de l'université par les entreprises prenant des stagiaires, par les partenariats de l'université en cohérence avec la composante doivent être exploités pour permettre aux étudiants d'en profiter, par l'organisation de forums des métiers de la finance, de l'industrie, de la gestion regroupant les entreprises, ce qui permettra à celles-ci d'avoir une visibilité lors d'un événement qui sera incontournable pour l'étudiant.
- Les réseaux des anciens doivent pouvoir se développer en même temps que le sentiment d'appartenance à la faculté, à l'esprit de corps. Réseau riche en diversité de métiers et de spécialités, il permet également d'avoir des personnes à même de témoigner de la réalité de l'insertion professionnelle, du métier, de l'utilité des enseignements. Le réseau permet une promotion efficace et non rétribuée, ainsi que de nombreux conseils plus concrets que méthodologiques.

Cet esprit de corps se crée lors de moments conviviaux (rencontres sportives inter-promotions, soirées, remises des diplômes, communication par l'objet) pour lesquels la faculté doit pouvoir se reposer sur les associations étudiantes qui animent la vie étudiante en son sein, mais qui ont également pour but de promouvoir et défendre les diplômes.

IV.2.3) Multiplication des opportunités d'expériences et de professionnalisation

- Stages
 - ➔ Mise en place dans toutes les maquettes de licence d'économie-gestion d'une possibilité de stage. La mise en place d'UE optionnelles –par exemple- permet aux étudiants qui le souhaitent de réaliser le stage l'été, avec un rendu qui sera valorisé d'ECTS crédités à l'UE libre du semestre correspondant. Ce type de mesure donne le choix à l'étudiant, d'avoir cette première expérience qui n'a pas le même but que les stages de Master qui ont une optique professionnalisante.
 - ➔ Généralisation des stages en Master 1 et en Master 2 pour les Masters dits professionnalisants, permettant de réaffirmer sa spécialité, d'avoir une première approche d'expertise dans le domaine correspondant. Ces doubles stages permettent également de supprimer un phénomène se répandant : les 2ème M2 de spécialités réalisés après un échec dans la recherche d'emploi, uniquement dans le but d'avoir l'opportunité de valider un 2ème stage.

La valorisation du stage par l'université dans les master recherche et 3^{ème} cycle est également importante, ces stages peuvent être exécutés dans des institutions, Think Tank ou cabinets de consultant dans le domaine, permettant à ces étudiants d'élargir leurs possibilités par de nouvelles réalités.

Il faut rappeler que la finalité du stage et celle de l'alternance ne sont pas les mêmes. Le stage a ainsi vocation à préparer de manière concrète à l'insertion professionnelle, l'alternance est quand à elle une application de l'insertion professionnelle. Ce sont des formats différents convenant à des profils et à des projets différents.

- Alternance

Développer l'offre de formation pour l'alternance au niveau licence et master est nécessaire. Ce n'est pas parce qu'une formation est en format initial que sa présence en format continu est inappropriée, bien au contraire, elles répondent à des attentes différentes.

Les licences professionnelles, en plus de répondre à une demande croissante d'étudiants ayant déjà des projets professionnels et une volonté d'études « courtes », sont de plus en plus recherchées par les entreprises.

-Développement de l'année de césure

Connue de beaucoup de nos pays voisins, mais aussi des écoles de commerce qui arborent des taux d'insertion professionnelle très élevés, l'année de césure réunit bon nombre d'avantages pour des étudiants :

- Professionnalisation et acquisition de compétences à travers un ou plusieurs stages.
- Recul et réflexion sur le parcours choisi
- Dans certains cas : mobilité et compétence linguistique

C'est pourquoi il est nécessaire de démocratiser cette année, de la rendre plus facilement possible à l'aide d'une réflexion sur le conventionnement et une possible inscription à la faculté qui nécessitera un suivi.

CONCLUSION

La compétence des étudiants en sciences économiques quant à leur ouverture d'esprit, leur capacité à trouver l'information à la source et leur autonomie n'est pas remise en cause. L'université est un vivier de connaissances, un socle solide de réflexion et d'apprentissage pour l'étudiant. Il est temps que l'université permette à ses étudiants d'acquérir plus que des connaissances, l'université doit être une source de compétences comme expliqué précédemment en s'appuyant sur des outils divers à optimiser et une ouverture numérique qui se développe!

Les universités françaises n'ont pas les mêmes caractéristiques, les universités de grande renommée –de part des classements qui peuvent être discutés- pourront permettre un rayonnement à leurs étudiants par l'image de marque qu'elles véhiculent. Les universités à taille humaine jouent, quand à elles, la stratégie de la spécialité et doivent aujourd'hui former leurs étudiants en cohérence avec la réalité socio-économique du bassin local, tout en restant tournées à l'international, permettant à l'étudiant de se démarquer par sa spécificité.

Nous n'oublions pas que l'étudiant, plus qu'un consommateur de savoir, doit devenir consomm'acteur de ses études et de son insertion professionnelle. Cette caractéristique doit être insufflée par l'université, dans notre cas par les facultés de sciences économiques et de gestion, et transformée par l'étudiant, qui en est le premier acteur.

Ainsi, cette deuxième édition des états généraux fut l'occasion pour l'ARES et les étudiants en économie et gestion constituant son réseau, d'exposer les carences actuelles de leurs UFR en terme d'insertion professionnelle, et surtout de proposer des solutions, pour la plupart appliquées elles aussi dans certains UFR SEG, ou dans d'autres systèmes universitaires.

L'ARES a été force de propositions lors de ce forum, un travail long, fastidieux et collectif a été réalisé pour aujourd'hui apporter de réelles réponses aux nombreuses interrogations des étudiants.

Nous souhaitons que ce travail serve et qu'il soit porté afin que les manques actuels soient comblés et qu'une insertion réussie puisse être réalité. Nous souhaitons en effet que de véritables avancées dans les domaines prioritaires que nous avons ciblé soit effectuées.



Fédération Nationale des **A**ssociations **R**éprésentatives
des **É**tudiants en sciences **S**ociales

Remerciements :

A Madame Hillenweck, Vice-Présidente en charge de l'insertion professionnelle de l'Université de Strasbourg

A Madame Lambert, professeur à la faculté d'économie de Poitiers et ancienne Vice-présidente en charge de l'insertion professionnelle de l'Université de Poitiers

A l'Ecole Normale Supérieure de Lyon

A Monsieur Baumstark, Doyen de la faculté de sciences économiques et de gestion, Université Lumière Lyon2

Aux organisateurs de ces Journées de l'Economie

Aux délégations étudiantes du réseau de l'ARES

A l'Institute of New Economic Thinking

Aux 4 rapporteurs : Marie Vierling, de l'ARES ; Jean Baptiste Dubreuil, de l'ASSECO ; Xavier Gérard, du BDE SEG ; Marie-Magdeleine Vérin, d'AGORA.

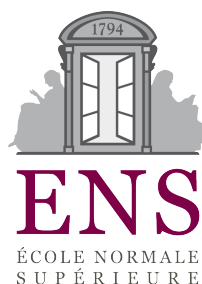
A Océane Bernardeau, qui s'est occupée de la logistique sur place, et de l'organisation

A Zoé Martigny, pour avoir supervisé la logistique au niveau national

Nos partenaires



les journées
de l'économie



de boeck



DALLOZ



larcier



Contact presse :

- Erwann TISON, Président – president@fedo-ares.org – 06 38 75 02 96
- Coline BRIATTE, Attachée de presse – coline.briatte@fedo-ares.org – 06 50 84 42 34
- Marie VIERLING, Chargée de mission de la filière économie – marie.vierling@fedo-ares.org – 06 30 25 88 49